



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 30 avril 2019 — N° 36

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Caron (Portneuf) fait une déclaration afin de féliciter la ville de Saint-Raymond pour ses efforts de prévention des inondations.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le travail de la Fondation de l’instruction de Saint-Marc-sur-Richelieu.

Mme Rizqy (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l’organisme CARI Saint-Laurent.

Mme Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Michèle St-Arnaud, technicienne en organisation scolaire au séminaire Sainte-Marie.

30 avril 2019

M. Marissal (Rosemont) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Monique St-Cyr, modèle de saines habitudes de vie.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de saluer l'initiative de l'entreprise Les Produits Neptune inc. pour favoriser l'obtention d'une attestation d'équivalence de niveau de scolarité par ses employés.

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire du Cercle de fermières Saint-Sulpice.

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Musée de l'Holocauste Montréal et le 20^e Jour commémoratif de l'Holocauste-Yom Hashoah au Québec.

Mme Melançon (Verdun) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'organisme Toujours Ensemble inc.

À 13 h 51, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 05.

30 avril 2019

Moment de recueillement

Du consentement unanime de l'Assemblée pour déroger à ses règles de procédure, M. Legault, premier ministre, conjointement avec M. Arcand, chef de l'opposition officielle, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale exprime sa profonde solidarité et son soutien envers toutes les personnes affectées par les conséquences de la crue printanière au Québec;

QU'elle remercie chaleureusement toutes les organisations, équipes de professionnels et bénévoles qui travaillent à déployer les services d'urgence et à venir en aide aux personnes sinistrées;

QU'elle souligne l'entraide, la solidarité et la résilience dont fait preuve le peuple québécois dans ces moments les plus difficiles.

M. Legault, premier ministre, M. Arcand, chef de l'opposition officielle, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et M. le président prennent la parole sur cette motion.

La motion est ensuite adoptée.

Dépôts de documents

Mme LeBel, ministre de la Justice, dépose :

Les états financiers non audités pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 du Fonds Accès Justice.

(Dépôt n° 547-20190430)

30 avril 2019

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 19 mars 2019 par M. Derraji (Nelligan) concernant l'opposition à la fermeture de Riverdale High School;

(Dépôt n° 548-20190430)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 19 mars 2019 par Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), concernant la recherche publique dans le domaine agricole et la protection des lanceurs d'alerte;

(Dépôt n° 549-20190430)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 20 mars 2019 par Mme Hivon (Joliette) concernant l'opposition au projet de déploiement universel des maternelles 4 ans et la valorisation des services éducatifs à la petite enfance;

(Dépôt n° 550-20190430)

La réponse à la question écrite n° 27 concernant le soutien de la ministre de la Santé et des Services sociaux au dépôt et à l'adoption d'un projet de loi visant à obliger les établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire à adopter des pratiques de gestion des cas d'anaphylaxie, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 19 mars 2019 par M. Gaudreault (Jonquière).

(Dépôt n° 551-20190430)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le droit de séjour de M. Carles Puigdemont, ex-président catalan; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

30 avril 2019

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, conjointement avec M. Polo (Laval-des-Rapides), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Roy (Bonaventure), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois de l'arbre et des forêts qui se déroulera à partir du 1^{er} mai 2019;

QU'elle rappelle l'importance des forêts dans l'histoire du Québec;

QU'elle profite de cette occasion pour reconnaître le rôle des arbres et des forêts dans l'environnement du Québec et pour la lutte aux changements climatiques;

QU'elle profite de cette occasion pour inviter la population du Québec à venir chercher un plant d'arbre gratuitement, en communiquant avec l'une des 17 directions régionales du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), conjointement avec Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Mme Dorion (Taschereau), M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 1^{er} mai 2019 comme Yom Hashoah, soit la Journée internationale de commémoration des victimes de l'Holocauste.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

30 avril 2019

À la demande de M. Picard, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Mme Labrie (Sherbrooke), conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le coût de la mise en place des classes de maternelle 4 ans; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Fournier (Marie-Victorin), conjointement avec Mme Ghazal (Mercier) et M. Gaudreault (Jonquière), présente une motion concernant les subventions versées à l'industrie pétrolière par le gouvernement du Canada; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 16, Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques le mardi 7 mai 2019 de 10 heures à 11 h 45, de 15 h 30 à 17 h 45 et de 19 h 30 à 21 heures, le mercredi 8 mai 2019 de 11 h 30 à 13 heures et de 15 heures à 18 heures et le jeudi 9 mai 2019 de 11 h 30 à 13 heures et de 15 heures à 18 heures et le lundi 13 mai 2019 de 14 heures à 18 h 30;

30 avril 2019

QU'à cette fin, la Commission entend les personnes et organismes suivants :

Fédération québécoise des municipalités
Union des municipalités du Québec
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec
Regroupement des gestionnaires copropriétaires du Québec
Fédération des chambres immobilières du Québec
Corporation des propriétaires immobiliers du Québec
Fraternité des policiers et des policières de Montréal
Association des propriétaires du Québec
Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec
Ville de Montréal
Chambre des notaires du Québec
Barreau du Québec
Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec
Association des inspecteurs en bâtiment du Québec
Ville de Laval
Réseau FADOQ
Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec
Association des consommateurs pour la qualité dans la construction
Association de la construction du Québec
Raymond Chabot Grant Thornton
Ordre des évaluateurs agréés du Québec
Ville de Québec
Association des syndicats de copropriété du Québec
Corporation des inspecteurs vérificateurs en qualité de la propriété
Front d'action populaire en réaménagement urbain

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 minute au deuxième groupe d'opposition et 1 minute au troisième groupe d'opposition;

30 avril 2019

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 11 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 55 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 2 minutes 55 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Éducation préscolaire, Enseignement primaire et secondaire » du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur »;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Relations canadiennes et Francophonie canadienne » du portefeuille « Conseil exécutif »; puis afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Ordres professionnels, Lois professionnelles » du portefeuille « Justice »;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du portefeuille « Environnement et Lutte contre les changements climatiques »;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Santé et Services sociaux » du portefeuille « Santé et Services sociaux ».

30 avril 2019

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 296 du Règlement, M. Picard, premier vice-président, informe l'Assemblée que dans le cadre de l'interpellation prévue le vendredi 3 mai 2019, M. Deraji (Nelligan) remplacera M. Fortin (Pontiac) et s'adressera à Mme Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional, sur le sujet suivant : « L'absence de réel leadership du gouvernement caquiste en matière de vitalité économique régionale ». L'avis donné le 18 avril 2019 sera modifié au *Feuilleton et préavis*.

À 15 h 39, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 1^{er} mai 2019, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS